

La mise en place d'une pastorale des cités dans le 93



Nous entendons par « cité » :

La définition du géographe **yves Lacoste**:

« Une **unité d'habitat** relativement **autonome** formée de **bâtiments collectifs à loyers modérés**, édiflés en un **assez bref temps**, en fonction d'un **plan global** qui comprend plus de **1000 logements** »



Depuis la création du diocèse en 1966
les « cités » constituent un **élément
emblématique** du paysage de la Seine-
Saint-Denis dû essentiellement à son
histoire industrielle



Comment notre Eglise diocésaine a mis en place sa pastorale des cités ?

De la création du diocèse de Saint-Denis en 1966

Jusqu'à l'an 2000 la pastorale des cités était réalisée par deux acteurs :

- la mission ouvrière : multipliant les équipes de:



➤ Et les communautés religieuses



Voici ce qu'en disait le Père Jacques Meunier Ex-accompagnateur
des communautés religieuses sur le 93

*« Ces communautés religieuses sont signes d'une
Eglise qui se veut proche de chacun, au nom de
l'Évangile.*

*Elles sont comme un poumon qui offre de
l'oxygène dans des contextes difficiles.*

*En outre elles témoignent tout simplement que
vivre ensemble avec nos différences, c'est
possible »*

Et voici ce que le Père Jacques Meunier a relevé comme paroles
des habitants des cités

*« Proximité, écoute, présence, soutien,
accompagnement, discrétion, qualité
d'attention.*

*voilà les mots qui disent que lorsque vous restez
au milieu de nous, nous nous sentons plus
important »*

Mais il y a un soucis...

Les membres de la mission ouvrière habitent de moins en moins dans les cités



et les communautés religieuses se faisant plus rares ont tendance à se regrouper et à faire le choix de **quitter de plus en plus les cités**, d'autant plus que les jeunes religieux(es) ne sont pas forcément volontaires pour y vivre....



Alors comment faire lorsque les expériences ecclésiales vécues au cœur des cités disparaissent avec les personnes qui quittent le 93 ?

Le constat que la « bonne volonté » ne suffit pas, pousse à se « professionnaliser » pour créer une « structure pérenne » au service de la pastorale des cités.

En l'an 2000

L'installation à Bondy Nord du « Rocher » le démontre avec Cyril Tisserand: **un éducateur professionnel** ayant le soucis du témoignage Chrétien.



Ainsi , dans les années qui suivent
un prêtre est envoyé sur les bancs universitaires par l'évêque
Mgr Olivier de Berranger

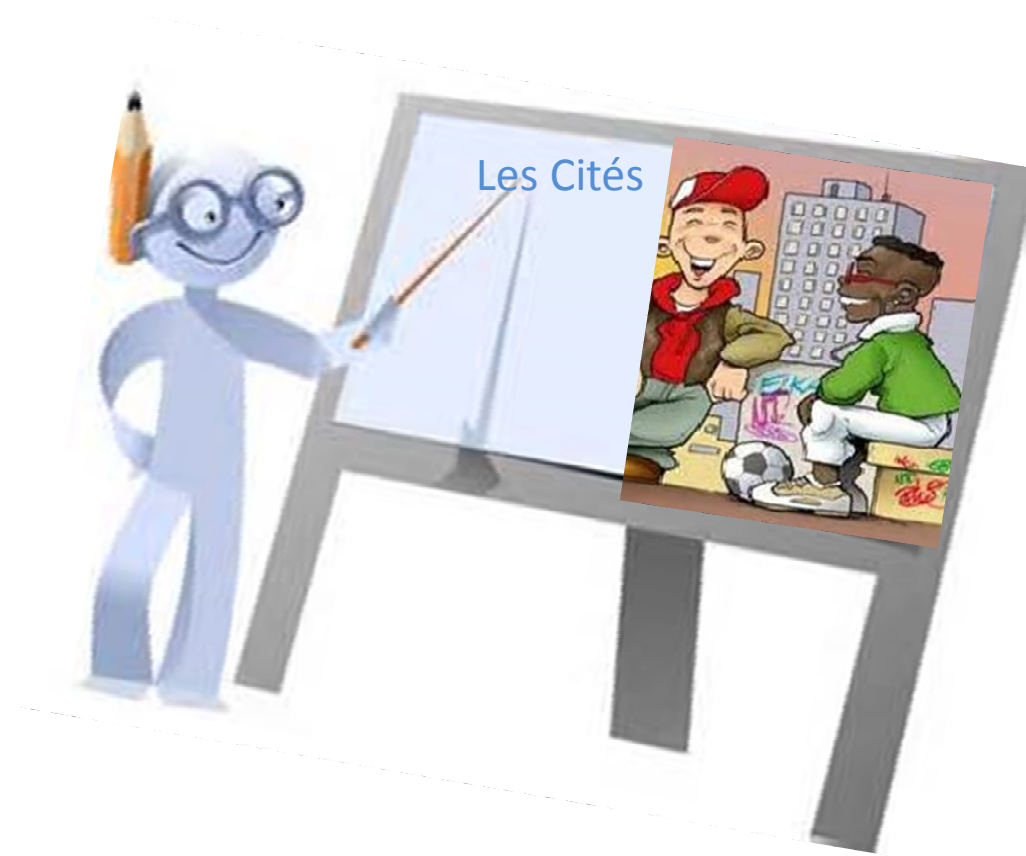


Pour obtenir une « *Maîtrise de Sciences et techniques de la formation à la connaissance des banlieues* »



Ce qui a permis

De mettre en place une toute **nouvelle filière**
dans la formation diocésaine « la Forme » sur le
thème des cités



En 2008 se met en place « la visite pastorale des cités »

Commencée par Mgr Oliver de Berranger



et poursuivie par Mgr Pascal Delannoy

